



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHARLEMAGNE
TENUE LE LUNDI 10 JANVIER 2022 À 18H00**

Cette séance ordinaire est tenue exceptionnellement à huis clos, dû à la pandémie mondiale du coronavirus qui sévit actuellement (COVID-19)

ORDRE DU JOUR

1. Constat de quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et présentation du projet de règlement de taxation numéro 12-241-21-année 2022
4. Dépôt et présentation du projet de règlement de tarification numéro 12-382-21 pour l'exercice financier 2022
5. Dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle
6. Nomination d'un assistant-greffier
7. Octroi de contrat - services en évaluation foncière
8. Période de questions *
9. Levée de la séance extraordinaire

* Vos questions peuvent être transmises à Madame Virginie Riopelle, greffière, par courriel à : greffe@ville.charlemagne.qc.ca ou par téléphone, au 450-581-2541 poste 30, au plus tard à 17h00, le lundi, 10 janvier 2022.